Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 044-214400442-20260915-20260915FDC-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE des DELIBERATIONS

Mairie de Conquereuil

Nombre de Membres :

en exercice: 15

présents : 14
votants : 15

OBJET :

Attribution des fonds de concours 2026

Le 15 septembre 2026

Le Conseil Municipal de la Commune de CONQUEREUIL, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie de CONQUEREUIL sous la présidence de Monsieur Jacques POULAIN, Maire de la Commune de CONQUEREUIL.

Date de convocation : 8 septembre 2026

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. POULAIN Jacques – Mme BENARD Sylvie – M. BOUJU Joseph – Mme LEFEVRE Lola – M. HAFIZOU Philippe – Mme HAMON Marie-Anne – M. VINOUZE Philippe – M. BONOMI Ronan – Mme JOURDAN Séverine – M. LEULIER Rudy – M. MITARD Erwan – Mme MOUSSEAU Madara – M. LE CORNU Duncan – Mme JALLE Justine.

ÉTAIT ABSENT : Mme BRETECHE Katherine a donné un pouvoir à Mme BENARD Sylvie

Secrétaire de séance : Mme HAMON Marie-Anne

Exposé de M. le Maire,

Chaque année, la commune de Conquereuil peut bénéficier d'une attribution de Fonds de Concours de la part de Redon Agglomération.

Par délibération du conseil communautaire de Redon Agglomération en date du 15 décembre 2025, l'enveloppe allouée à Conquereuil s'élève à 22 524,63 €. Elle se compose de 12 524,63 € de FDC classique, versés annuellement, et de 10 000 € supplémentaires en compensation du fonds régional non attribué à la mairie pour le projet de la MAM.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter cette enveloppe de de fonds de concours 2026 d'un montant de 22 524,63 € pour financer les travaux de la future mairie.

La secrétaire de séance
Mme Marie-Anne Hamon

Le Maire
M. Jacques Poulain

MAIRIE DE CONQUEREUIL
Loire-Atlantique

CERTIFIE EXECUTOIRE

Adressé à la S/Préfecture
le :

.Notifié ou Publié
le